



BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES ET OBLIGATOIRES

Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Producteur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

Nom de la base de données

BALO

Site d'accès de la base de données

<https://www.journal-officiel.gouv.fr>
rubrique : « les bases de données JO »

Contenu

Annonces publiées au BALO (*Bulletin des annonces légales obligatoires*).

Secteur d'activité

Le BALO publie les avis à caractère obligatoire des sociétés faisant appel public à l'épargne et des établissements bancaires ou de crédit.

Les annonces se rapportent à toutes les opérations financières, aux documents comptables et aux avis de convocations aux assemblées générales d'actionnaires.

Nature des informations

Données numériques - texte intégral de l'annonce.

Périodicité de la mise à jour

Les données sont mises à disposition les jours de diffusion du BALO soit les lundi, mercredi et vendredi.

Contact

Direction de l'information légale et administrative
Cellule administration des données
26, rue Desaix - 75727 Paris Cedex 15
[Donnees-Dila \[at\] dila.gouv.fr](mailto:Donnees-Dila[at]dila.gouv.fr)

Toutes ces informations sont disponibles sur le site <https://www.data.gouv.fr> et dans le répertoire des informations publiques de la DILA : <http://rip.journal-officiel.gouv.fr>

Accès aux données

Les données sont accessibles directement et gratuitement sur un serveur ; le lien vers ce serveur est spécifié sur le site data.gouv.fr.

Conditions de réutilisation

Les données sont réutilisables gratuitement sous [licence ouverte v2.0](#).

Les réutilisateurs s'obligent à mentionner :

- la paternité des données (DILA) ;
- l'URL d'accès longue de téléchargement ;
- le nom du fichier téléchargé ainsi que la date du fichier.

Données personnelles

La mise à disposition par la DILA de jeux de données pouvant contenir des données personnelles n'affranchit pas le réutilisateur du respect de la loi « informatique et libertés », conformément au document [Avertissement](#).
Le réutilisateur s'oblige à prendre en compte les demandes de mise à jour de données publiées ponctuellement par la DILA dans le forum de discussion du jeu de données sur data.gouv.fr.

Format des données

Le flux d'information est constitué :

- d'un fichier XML listant les annonces de la parution ;
- d'un sommaire de la publication au format HTML et des éventuels fichiers images référencés ;
- de chaque annonce au format PDF et HTML et des éventuels fichiers images référencés.

Historique

Un stock des annonces est constitué chaque année ; le stock le plus ancien mis à disposition remonte aux annonces publiées à partir de 2005.